



Cagnotte le 19 juin 2019

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



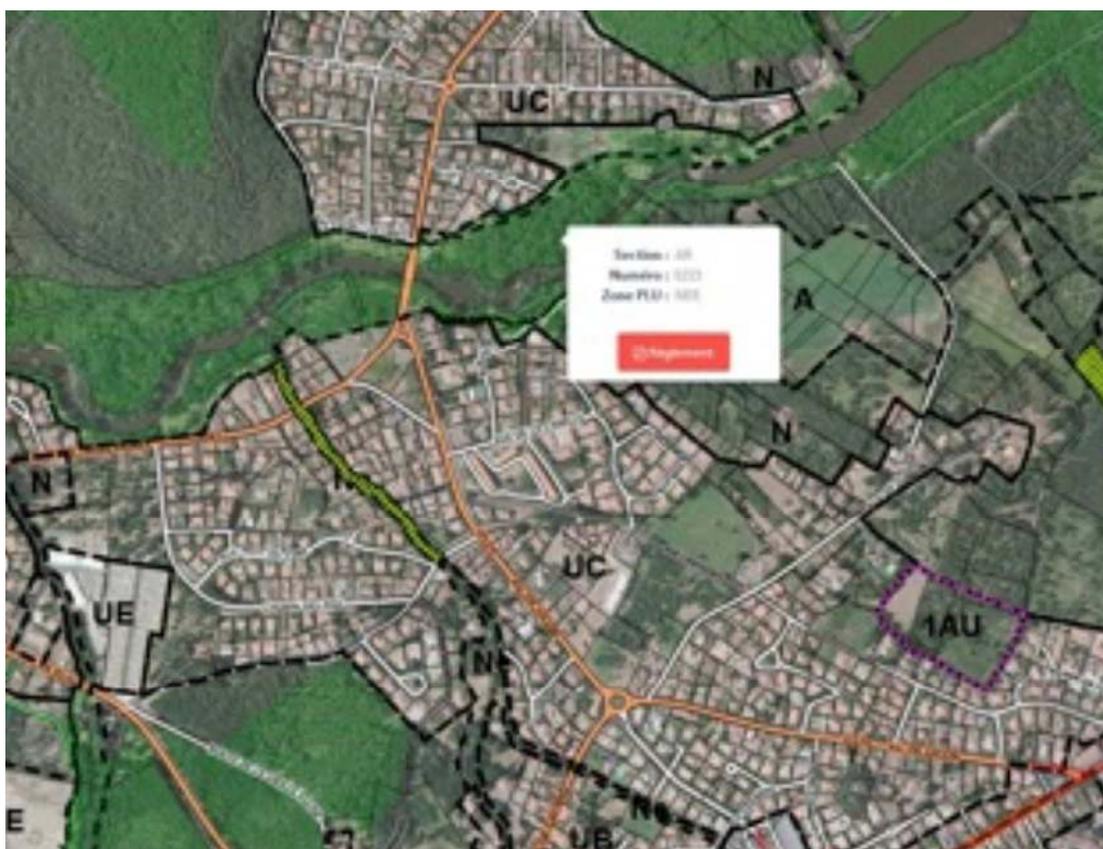
Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : Problème sur la rive du Courant de Mimizan

Monsieur le préfet,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur un chantier engagé à Mimizan sur la parcelle AR245 (classée en zone Ner du PLU). Selon nous la parcelle en bordure du Courant de Mimizan est classée en zone Natura 2000.



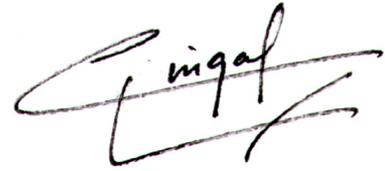
Nous nous demandons ce qu'il va advenir de cette parcelle qui assurerait la continuité de la trame verte le long du courant. On trouvait sur cette parcelles diverses essences : pins maritimes et divers chênes dont des chênes lièges et un cortège floristique intéressant en sous-bois.



Ce que nous avons pu voir ne correspond pas à ce qui est écrit dans le règlement Ner (P.J.) du Plan Local Local d'Urbanisme.

Avez-vous été avisé que des travaux en zone Natura 2000 étaient envisagés ? Nous aimerions savoir si vos services ont été consultés et le cas échéant connaître leur avis sur la conduite de ce chantier.

En espérant que ce courrier vous permettra d'apprécier à nouveau la situation locale, veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>